

## **RAPPORT AU CONGRÈS TRIENNAL DU SYNDICAT DE L'AGRICULTURE – 2011**

### **JOHN LANGS – VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL – CENTRE DE L'ONTARIO**

Très occupée : C'est en effet par ces deux petits mots que je résume la période qui s'est écoulée depuis notre dernier Congrès si je fais les décomptes des nombreuses activités qui ont eu lieu dans ma région. Le nombre de plaintes en matière de harcèlement n'a cessé d'augmenter chez la plupart des employeurs, le premier à montrer du doigt étant l'ACIA. Nous espérons que l'engagement des employeurs à mettre à jour les cours mixtes de sensibilisation au harcèlement, y compris les critères de ce qui constitue la violence au milieu de travail, permettra de réduire le nombre de plaintes de harcèlement et aussi de sensibiliser le personnel à l'impact négatif et énorme que peut avoir le harcèlement sur les lieux de travail.

S'il y a un autre domaine qui nous préoccupe grandement, c'est celui de la formation en santé et sécurité au travail pour l'ensemble du personnel et ce, chez chaque employeur. L'absence d'une telle formation, notamment chez les gestionnaires, a donné lieu à de grosses difficultés dans de nombreux secteurs. Par exemple, une enquête sur la qualité de l'air à l'intérieur des bureaux de cette région a traîné pendant plus d'un an, débouchant sur un certain nombre de refus de travailler. Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir avant que la situation ne soit réglée une bonne fois pour toutes.

La question des pénuries de personnel est abordée dans le programme de transformation des produits de la viande à l'ACIA, par contre d'autres programmes sont mis en application avec un personnel minimal. Certains employé(e)s nommé(e)s pour une période déterminée se sont retrouvé(e)s dans la « nature » une fois leur mandat terminé. Ces membres travaillent au Programme de lutte contre le virus de la sharka du prunier et au Programme de contrôle de l'agrile du frêne.

Parmi les nouvelles positives à rapporter, je tiens à signaler que le personnel de l'ACPM est enfin parvenu à négocier un horaire de travail par poste avec son employeur. Certes, la lutte n'a pas été facile, mais le personnel et la direction de l'ACPM semblent satisfaits des résultats obtenus.

Conjointement avec mes VPR homologues en Ontario, trois colloques régionaux forts bien réussis ont été organisés à Waterloo en 2009, à Kapuskasing en 2010 et à Mississauga en 2011. Celui de 2010 l'a été par la Section locale 00032, et à ce sujet j'ajouterais que pour la première fois sommes allés loin dans le Nord à Kapuskasing, et que cela en valait vraiment la peine.

À l'horizon, j'entrevois une nouvelle série d'enjeux qui vont nous tenir fort occupés au cours de l'année ou des deux à venir. La négociation collective a en effet commencé pour plusieurs groupes. Je rédige le présent rapport au lendemain de l'élection fédérale et je vois donc certaines difficultés devant nous.

L'autre enjeu, qui va nous prendre aussi beaucoup de temps, est celui des horaires de travail variables auxquels il va nous falloir trouver une solution dans le cadre du programme de transformation des produits de la viande en raison de la décision du ministère de l'Agriculture des États-Unis (U.S.D.A), puisqu'il faudra une présence quotidienne dans les établissements de transformation.

Quant aux problèmes habituels causés par les installations du milieu de travail, ils vont perdurer. Dans la région où je travaille, nous poursuivons nos discussions avec les gestionnaires et essayons d'en arriver à un règlement informel des problèmes avant de passer à l'étape des griefs. Les gestionnaires de l'inspection qui sont prêt(e)s à discuter des problèmes avec les représentant(e)s syndicaux(ales) locaux(ales) trouvent en effet que les problèmes peuvent être rapidement réglés, sans beaucoup de stress ni de tension. Le règlement hâtif a effectivement permis aux deux parties d'avoir plus de temps à consacrer aux choses pour lesquelles elles sont payées.

Avant de mettre fin à ce court rapport, je désire adresser un énorme MERCI à l'ensemble des Exécutifs, des délégué(e)s syndicaux(ales) et des membres des sections locales de ma région. Leur dévouement envers leur travail et le syndicat a rendu mes tâches beaucoup plus faciles.

Je ne voudrais surtout pas oublier d'adresser également des REMERCIEMENTS au personnel du bureau national, aux agentes syndicales, ainsi qu'à Bob et Debbie qui m'ont toujours remis dans la bonne direction et donné d'excellents conseils.

John Langs  
Vice-président régional  
Centre de l'Ontario